

Québec, le 15 juin 2021

Ville de Québec

Division prévention et contrôle environnemental
Arrondissement de Beauport et Charlesbourg
250-L, boul. Wilfrid-Hamel – Pavillon des arts
Québec (Québec) G1L 5A7

Tél.: +1 (418) 641-6411

Objet : **Addenda : expertise en réglementation ; en analyse statistique de l'historique des émissions de l'incinérateur et en application des différentes normes d'exposition aux émissions atmosphériques**

Notre n° de projet : **19-6084**

Monsieur, Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-jointes les modifications apportées au rapport :

Le titre du document PDF change de « 19-6084-AT-001-04-Rapport Final » en « 19-6084-AT-001-05-Rapport Final ».

La référence du rapport change de « #19-6084-AT-001-04 » en « #19-6084-AT-001-05 ».

La date du rapport change de « Mai 2021 » en « Juin 2021 ».

Dans les figures suivantes la ligne rouge a été enlevée. Ces lignes représentaient la concentration qui pourrait être émise simultanément à chacune des cheminées sans dépasser la valeur limite dans l'air ambiant (AA) :

- *Figure 3-3 Concentration de mercure à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-4 Concentration de plomb à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-5 Concentration de cadmium à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-6 Concentration d'arsenic à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-7 Concentration de chrome à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-8 Concentration des HAP à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-9 Concentration des BPC à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-11 Concentration de 2,4,6 trichlorophénol à la source lors de la caractérisation*
- *Figure 3-12 Concentration des CB à la source lors de la caractérisation*

418 650.5960
1 866.6969.AIR

consul-air.com
info@consul-air.com

2022, rue Lavoisier, Bureau 125
Québec (QC) G1N 4L5

À la Figure 3-8 « Concentration des HAP à la source lors de la caractérisation » la note suivante a été supprimée : « La comparaison entre les résultats des HAP et la concentration en benzo(a)pyrène qui pourrait être émise à chacune de cheminée simultanément sans dépasser la valeur limite dans l'air ambiant (AA) est donnée à titre indicatif. Il est recommandé d'exprimer les deux séries de valeurs sur des bases identiques ». De plus, cette note a été transférée à la Figure 3-18 Concentration moyenne annuelle des HAP à la source lors de la caractérisation.

À la Figure 3-12 Concentration des CB à la source lors de la caractérisation, la note suivante a été supprimée : « La comparaison entre les résultats des CB et la concentration en 1,2,3-trichlorobenzène qui pourrait être émise simultanément à chacune de cheminée sans dépasser la valeur limite dans l'air ambiant (AA) est donnée à titre indicatif. Il est recommandé d'exprimer les deux séries de valeurs sur des bases identiques ». De plus, cette note a été transférée à la Figure 3-21 Concentration moyenne annuelle des CB à la source lors de la caractérisation.

A la section 3.4.2 Arsenic, la dernière phrase change de « En conclusion, le résultat maximal obtenu à la cheminée pour l'arsenic le 27 juin 2017 de $176 \mu\text{g}/\text{m}^3\text{R}$ à 11 % O_2 ne respecterait pas la valeur limite dans l'air ambiant et affecterait la population. » en « En conclusion, le résultat maximal obtenu à la cheminée pour l'arsenic le 27 juin 2017 de $176 \mu\text{g}/\text{m}^3\text{R}$ à 11 % O_2 n'entraîne pas un dépassement de la concentration moyenne annuelle d'arsenic de qui pourrait être émise simultanément à chacune des cheminées sans dépasser la valeur limite dans l'air ambiant (AA) et donc ce résultat maximal n'affecterait pas la population. ».

A la fin de la section 3.4 Revue sommaire des résultats dans l'air ambiant, les figures suivantes ont été ajoutées :

- Figure 3-13 Concentration moyenne annuelle de mercure à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-14 Concentration moyenne annuelle de plomb à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-15 Concentration moyenne annuelle de cadmium à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-16 Concentration moyenne annuelle d'arsenic à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-17 Concentration moyenne annuelle de chrome à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-18 Concentration moyenne annuelle des HAP à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-19 Concentration moyenne annuelle des BPC à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-20 Concentration moyenne annuelle de 2,4,6 trichlorophénol à la source lors de la caractérisation
- Figure 3-21 Concentration moyenne annuelle des CB à la source lors de la caractérisation

Préparé par :

Cristina Danatoiu, ing.
Chargée de projets

Vérfié par :

Richard Tremblay, ing.
Chargé de projets



418 650.5960
1 866.6969.AIR



consul-air.com
info@consul-air.com



2022, rue Lavoisier, Bureau 125
Québec (QC) G1N 4L5